

Des permanences à Dozulé pour aider à améliorer l'habitat

Une opération d'amélioration de l'habitat a été définitivement entérinée lors du dernier conseil municipal de Dozulé. Les permanences se tiendront le troisième lundi du mois.



De gauche à droite : Mathias Jany, Sophie Gaugain, Margot Bisson et Véronique Zelmann ont mis en place des permanences à la mairie de Dozulé pour l'amélioration de l'habitat. (©Le Pays d'Auge)

La commune de **Dozulé** (Calvados) a mis en place, pour une durée d'un an, des **permanences habitat** à destination des **propriétaires privés**. Animées par le **Centre de Développement de l'Habitat et l'Aménagement du Territoire (CDHAT)**, opérateur habitat mandaté par la commune, elles ont lieu le troisième lundi du mois de 10 h à 12 h à la mairie de Dozulé. Au cours de ces permanences, un conseiller habitat du CDHAT est présent pour accueillir les propriétaires privés, les renseigner gratuitement, personnellement et de manière neutre, sur tous types de travaux et d'aides possibles. « Nous avons pris l'engagement dans nos projets de campagne. Nous y sommes. Nous nous attaquons à un projet d'importance sur Dozulé et son territoire avec un programme de rénovation de l'habitat », souligne le maire **Sophie Gaugain**.

« Cette mise en place des permanences s'inscrit dans un projet plus vaste de valorisation du patrimoine et d'attractivité du centre bourg, avec en outre la fin de la réhabilitation de la Place du Haras, la reconfiguration du parking Adam et la rénovation du bâtiment, qui constitue un élément patrimonial de Dozulé. » **Sophie Gaugain**, Maire de Dozulé

Conseil et expertise technique

Par ailleurs, la municipalité souhaite pouvoir répondre à plusieurs sujets liés à l'habitat à Dozulé. Selon les élus, cette mission se justifie notamment par le fait qu'« à Dozulé, nous faisons face à une augmentation des demandes de logements en mairie. Nous avons actuellement plus de cent trente sollicitations. Et avec la Covid, c'est de plus en plus important » et dans le même temps « il y a 68 logements vacants répertoriés sur un parc de 980 foyers. Et ce chiffre est lui aussi en augmentation. C'est autant de logements loués ou achetés perdus. S'ajoutent à cela les problèmes de vétusté des installations. Forts de ces constatations, nous avons opté en faveur d'un partenariat constructif ».

« Le CDHAT a été désigné pour accompagner les propriétaires occupants et les propriétaires bailleurs et leur permettre de bénéficier de toutes les aides financières possibles pour mener à bien leur projet de rénovation. » **Sophie Gaugain**, Maire de Dozulé

« Nous proposons un conseil, une expertise technique et un accompagnement. Il est ainsi possible d'obtenir jusqu'à 80 %, voire plus, d'aides financières pour boucler le projet. Nous montons le dossier » ajoute Véronique Zelman, responsable communication du groupe CDHAT et responsable de l'agence Calvados-Orne.

C'est pourquoi « avant de lancer les travaux, il est vivement conseillé de contacter un conseiller habitat du CDHAT ou de venir le rencontrer lors des permanences. Chaque cas est particulier et les aides mobilisables sont attribuées sous certaines conditions », suggère Sophie Gaugain. Dans la commune de Dozulé, deux conseillers en habitat, Margot Bisson et Mathias Jany, seront présents lors des permanences pour prendre en charge et accompagner les demandes.

Pratique : Permanence CDHAT le 3^e lundi du mois de 10 h à 12 h, à la mairie de Dozulé. Prendre rendez-vous au tél. 02 31 53 73 73 ou E-mail agence14@cdhat.fr